

## ÉTATS-UNIS.

*Les brutalités policières  
exercées contre les  
minorités*

Index AI : AMR

51/151/99

Embargo : 21 septembre  
1999 00 h 01 GMT

Les récentes initiatives prises aux niveaux local et fédéral pour combattre le problème des brutalités policières aux États-Unis ne s'attaquent pas suffisamment au problème du racisme dans le cadre du maintien de l'ordre, révèle un nouveau rapport d'Amnesty International.

Ce document – intitulé *USA: Race, Rights and Police Brutality* [États-Unis. Race, droits et brutalités policières] – montre que des méthodes extrêmement violentes, comme l'utilisation injustifiée d'armes à feu, le recours à une force excessive, l'emploi abusif de chiens

policiers et le harcèlement, continuent d'être employés par la police, sur tout le territoire américain, avec une régularité alarmante.

Les membres de minorités ethniques et d'autres groupes – tels que les malades mentaux, les sans-abri, les homosexuels et les transsexuels – sont les premiers visés. Ainsi, dans les affaires les plus récentes où des policiers ont fait usage de leurs armes à feu de manière injustifiée, les victimes étaient des Afro-Américains ou des membres d'autres minorités ; certaines d'entre elles étaient des enfants :

\* *Californie, août 1999.* Au cours d'une descente des services de police spécialisés dans la lutte contre les stupéfiants, une équipe du SWAT a fait irruption au domicile d'une famille d'immigrés mexicains et abattu dans sa chambre un homme âgé, Mario Paz. La victime, qui ne portait pas

d'arme, aurait été tuée de deux balles dans le dos. Aucune drogue n'a été découverte au cours de cette opération et le nom qui figurait sur le mandat de perquisition n'était pas celui des occupants de la maison.

*\* New Jersey, juin 1999.*

Un Afro-américain non armé a été abattu par la police, au terme d'une course poursuite. Les policiers ont ouvert le feu sur lui alors qu'il tentait de dégager sa voiture emboutie par leurs deux véhicules. Les membres des forces de l'ordre ont tiré 27 coups de feu sur son véhicule et la passagère qui l'accompagnait a été blessée à la jambe. Cette affaire – sur laquelle a été ouverte une enquête qui est toujours en cours – est la dernière d'une série de cas d'automobilistes non armés, victimes de coups de feu tirés par la police dans des

*\* Miami, mai 1999.* Lewis Rivera, un sans-abri qui mangeait dans un centre commercial, a été pris en chasse par cinq ou six policiers qui, selon des témoins,

circonstances douteuses dans le New Jersey.

*\* Illinois, juin 1999.* La Tanya Haggerty, une jeune Noire de dix-neuf ans, a été abattue lorsque des policiers ont pris le téléphone portable qu'elle avait à la main pour un pistolet.

*« L'appartenance raciale et les brutalités policières sont inextricablement liées aux États-Unis, mais là n'est pas le seul problème, souligne Angela Wright, chercheuse d'Amnesty International spécialisée sur les États-Unis. Les malades mentaux, les sans-abri et les homosexuels sont souvent harcelés ou soumis à des violences injustifiées de la part de la police dans certains endroits. »*

On peut également citer, à titre d'exemple, les cas suivants :

l'ont aspergé de gaz poivre, l'ont frappé à coups de pied, l'ont jeté à terre et lui ont lié les mains et les pieds, avant de le traîner jusqu'à une voiture de police. Lewis Rivera

est mort moins d'une heure plus tard dans la cellule d'un poste de police.

\* **New York, novembre 1998.**  
Répondant à une demande d'assistance médicale urgente dans le Bronx, deux policiers auraient attaqué la transsexuelle JoLea Lamor. Selon des témoins, les fonctionnaires l'ont insultée et poussée contre un mur après avoir découvert qu'elle était une transsexuelle. De nombreux policiers sont entrés dans son appartement et ont pulvérisé du mace – un gaz incapacitant – sur les membres de sa famille.

Bien que les services de police américains soient de plus en plus nombreux à être soumis à une forme ou une autre de contrôle externe par une autorité civile, beaucoup échappent encore à une véritable surveillance. Les enquêtes internes conduites par la police sur des cas d'utilisation contestable d'armes à feu ou d'emploi abusif de la force demeurent presque entièrement confidentielles. Trop souvent, les fonctionnaires mis en cause sont uniquement sanctionnés pour la forme, voire mis hors de cause au terme d'enquêtes

judiciaires ou administratives.

Les normes internationales prévoient que la force employée par les responsables de l'application des lois doit être proportionnelle à la menace encourue, et qu'ils ne doivent avoir recours aux armes à feu qu'en cas de légitime défense ou pour défendre des tiers contre une menace imminente de mort ou de blessure grave. Des dizaines de cas similaires à ceux évoqués ci-dessus se produisent chaque année aux États-Unis, causant un préjudice irréparable aux familles des victimes, tout en contraignant les municipalités à déboursier des sommes considérables dans le cadre d'actions civiles.

Le rapport d'Amnesty International contient 15 recommandations capitales adressées au gouvernement fédéral, ainsi qu'aux autorités des États et aux responsables locaux, et destinées à combattre les violences policières. L'Organisation suggère notamment d'intégrer des normes internationales relatives aux droits humains dans les codes de conduite et les programmes de formation de la police, d'améliorer les contrôles imposés à ses services, ainsi que de

collecter au niveau national des informations fiables sur les morts en détention et l'utilisation des armes à feu par la police – informations qui pour le moment font cruellement défaut aux États-Unis.

Grâce à la campagne menée actuellement par Amnesty International sur les États-Unis et aux efforts déployés par des organisations locales, la question des brutalités policières est aujourd'hui devenue l'une des priorités de la réforme nationale des services de police. L'administration Clinton a pris plusieurs mesures importantes cette année pour remédier à ce problème, et en particulier pour améliorer le traitement des minorités raciales.

*« Néanmoins, affirme Angela Wright, il est urgent que les 15 recommandations formulées par Amnesty International soient appliquées – et que les enquêtes menées sur les plaintes pour brutalités policières se déroulent dans une plus grande transparence.*

*« Ainsi que l'a récemment déclaré le président Bill Clinton au cours d'un sommet national sur les*

*brutalités policières : "Nous n'avons pas à choisir entre assurer la sécurité de nos citoyens et les traiter convenablement. »*

Pour obtenir de plus amples informations, un exemplaire du rapport ou une interview, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566. Vous pouvez également consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).